LE MINISTÈRE DU ROYAUME

Janvier 1997 | France | Vol. 40 n° 1

Toutes sortes de personnes seront sauvées

[1] Jéhovah veut " que toutes sortes d'hommes soient sauvés et parviennent à une connaissance exacte de la vérité ". (1 Tim. 2:4.) Certes, les gens subissent, dans une certaine mesure, les conséquences de l'hérédité, l'influence de leurs origines et de leur milieu, mais ils disposent du libre arbitre et décident personnellement de ce qu'ils feront de leur vie. Ils peuvent faire le bien et vivre, ou faire le mal et périr (Mat. 7:13, 14). Quel effet cela doit-il avoir sur notre façon de considérer les personnes à qui nous présentons la bonne nouvelle du Royaume ?

[2] Nous ne devrions pas présumer que l'intérêt d'une personne pour la vérité est soumis à des facteurs comme le contexte national, culturel, ou le milieu social. La vérité attire tant les personnes qui ont peu d'instruction que celles qui en ont beaucoup, ainsi que celles qui font de la politique, qui exercent une profession libérale, qui sont athées, agnostiques, ou même des malfaiteurs notoires. Des gens de tous horizons et niveaux sociaux ont changé de conduite et espèrent maintenant vivre éternellement dans le Paradis (Prov. 11:19). Par conséquent, nous ne devrions pas hésiter à présenter le message du Royaume à toutes sortes de personnes.

[3] **Considérons les exemples suivants :** Un homme avait projeté de tuer son beau-père, mais il ne l'a pas fait. Plus tard, il a décidé de se suicider, mais il n'est pas allé au bout de son projet. Puis il a été emprisonné pour vol et trafic de drogue, et son mariage s'est brisé. Aujourd'hui, cet homme mène une vie honnête, il est heureux en mariage et s'entend très bien avec son beau-père. Qu'est-ce qui l'a fait changer ? L'étude de la Bible avec les Témoins de Jéhovah et la mise en pratique de ce qu'il a appris. Jéhovah ne l'a pas jugé irréformable.

[4] Une jeune femme était une célèbre actrice de télévision, mais cela ne la rendait pas heureuse. Ayant été impressionnée par le sens moral élevé des Témoins, elle a accepté une étude de la Bible et s'est rapidement mise à faire connaître aux autres la bonne nouvelle du Royaume. Partout où elle prêchait de porte en porte, on la reconnaissait, mais elle expliquait avec joie qu'elle préférait être connue comme Témoin de Jéhovah plutôt que comme actrice.

[5] Une sœur avait pris rendez-vous avec une personne abonnée à *La Tour de Garde* pour étudier la Bible, et une voisine, qui en avait entendu parlé, a assisté à l'étude. Celle-ci a immédiatement reconnu la vérité qu'elle recherchait ! Elle et son mari ont fait annuler leur divorce et se sont réconciliés. Elle s'intéressait beaucoup à l'astrologie et pratiquait un culte spirite, mais elle s'est très volontiers débarrassée des livres coûteux et de toutes les autres choses en sa possession qui avaient un lien avec le démonisme. Elle n'a pas tardé à assister aux réunions et à parler à sa famille et à ses amis de sa foi nouvelle. Aujourd'hui, elle donne avec enthousiasme le témoignage à autrui.

[6] Nous ne devrions avoir de préjugés sur personne. Bien plutôt, faisons connaître avec zèle la bonne nouvelle en tout lieu. Nous avons toutes les raisons d'être confiants que Jéhovah, qui " voit ce que vaut le cœur ", deviendra le " Sauveur de toutes sortes d'hommes ". — 1 Sam. 16:7 ; 1 Tim. 4:10.

Nous ' prêchons la parole '

[1] À notre époque, conformément à la description que la Bible fait des " derniers jours ", la plupart des gens n'ont qu'" une forme d'attachement à Dieu ". (2 Tim. 3:1, 5.) Cela est dû à l'échec des chefs religieux pour ce qui est de donner une véritable direction spirituelle à leurs ouailles. Le clergé de la chrétienté ne prône pas la Bible. Plutôt que de prêcher la Parole de Dieu, ses membres préfèrent répéter les vains enseignements de philosophes et de théologiens, ou proposer des plans sociaux et politiques. Nombre de chefs religieux ne croient pas en la Bible. Ils la jugent dépassée et, paradoxalement, ils mettent en avant la théorie de l'évolution, plutôt que l'enseignement de la Bible au sujet du grand Créateur. La plupart des membres du clergé n'emploient même pas le nom propre de Dieu et ne voient aucune objection à ce qu'il soit supprimé dans des traductions modernes de la Bible.

[2] Pareillement aux chefs religieux de l'époque de Jésus, les ecclésiastiques d'aujourd'hui prêchent en vain (Mat. 15:8, 9). C'est exactement ce qu'avait annoncé le prophète Amos. Il existe " une faim, non pas de pain, et une soif, non pas d'eau, mais d'entendre les paroles de Jéhovah ". (Amos 8:11.) Plus que de toute autre chose, les gens ont besoin de la nourriture spirituelle contenue dans la Parole de Dieu.

[3] **Comment combler les besoins spirituels des gens :** Paul a exhorté Timothée à être attaché aux " écrits sacrés, qui peuvent (...) rendre sage pour le salut ", et il lui a solennellement confié la responsabilité de ' prêcher la parole '. (2 Tim. 3:14, 15 ; 4:2.) Étant Témoins de Jéhovah, nous devons coller à ce que la Bible enseigne lorsque nous prêchons, imitant ainsi Jésus, notre Exemple, qui a dit : " Ce que j'enseigne n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. " (Jean 7:16). Notre enseignement se fonde sur la Parole de Dieu, car nous voyons en elle la sagesse divine et nous souhaitons faire connaître aux gens la source des renseignements que nous leur présentons. — 1 Cor. 2:4-7.

[4] Pour que des personnes découvrent Jéhovah et qu'elles aient foi en lui, il leur faut d'abord entendre la vérité que contient la Bible. À bon droit, Paul a écrit : " Et comment auront-ils foi en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment entendront-ils sans quelqu'un qui prêche ? " (Rom. 10:14). En prêchant la Parole de Dieu, nous aidons autrui à acquérir la foi au moyen de la connaissance exacte. Cette connaissance a le pouvoir d'améliorer des vies, et c'est ce qu'elle fait. L'écrivain anglais Charles Dickens a écrit au sujet de la Bible : " C'est le meilleur livre qui fut et qui sera dans le monde, parce qu'il vous enseigne les meilleures leçons par lesquelles un être humain qui s'efforce d'être honnête et fidèle se soit jamais laissé guider. "

[5] Ceux qui ont faim de vérité spirituelle discernent qu'elle a ses racines dans la Parole de Dieu elle-même. En 1913, on a donné à Frederick Franz, qui était alors un jeune étudiant, une brochure intitulée *Où sont les morts ?* Après avoir lu avec un vif intérêt la réponse de la Bible à cette question, il a déclaré : " C'est la vérité ! " Des millions de personnes qui cherchent la vérité ont adopté ce point de vue. Continuons à prêcher la Parole avec diligence et zèle, éprouvant ainsi la joie d'en entendre d'autres dire : " C'est la vérité ! "

RÉUNIONS DE SERVICE DE JANVIER

Semaine du 6 janvier

Cantique 6

10 mn : Communications. Avis appropriés du *Ministère du Royaume*. Commentez le rapport de service de la congrégation pour le mois d'octobre.
20 mn : La carte Instructions médicales/Attestation : Un moyen de se protéger. Un ancien discute avec la congrégation de l'importance pour chacun de remplir correctement la carte Instructions médicales/Attestation et de la porter constamment sur soi. La carte stipule de façon **prévisionnelle** ce que nous désirons et ce que nous refusons sur le plan thérapeutique. Pourquoi la renouveler chaque année ? Eh bien, une carte signée récemment a plus de valeur qu'une carte qui pourrait être considérée comme périmée ou ne reflétant plus les convictions de celui qui la porte. La carte parlerait pour nous dans le cas où nous serions inconscients. Elles seront distribuées ce soir. Il faut les remplir soigneusement chez soi et les signer. Tous les proclamateurs baptisés peuvent remplir une carte Instructions médicales/Attestation. Les proclamateurs non baptisés voudront peut-être rédiger leurs propres instructions en adaptant le texte de la carte à leur situation et à leurs convictions personnelles. Jéhovah nous bénira si nous nous montrons perspicaces en veillant à ces points très importants. — Prov. 16:20.
15 mn : " Qualifiés et équipés pour enseigner autrui. " (§ 1-6). Commentez brièvement les § 1-2 en soulignant la nécessité d'avoir confiance qu'avec l'aide de Jéhovah nous pouvons enseigner efficacement autrui. Pour les § 3-6, prévoir deux doubles démonstrations qui montreront comment diriger la première entrevue et faire la nouvelle visite.
Cantique 14 et prière de conclusion.

Semaine du 13 janvier

Cantique 16

15 mn : Communications. Situation des comptes. Mettez en évidence des idées tirées des derniers périodiques dont on peut se servir pour entamer une discussion. Donnez des suggestions sur la façon dont on peut se présenter à une personne pour lui donner un témoignage informel. Invitez les assistants à rapporter ce qu'ils disent en introduction quand ils prêchent dans les magasins, la rue, les parcs, les transports en commun, etc.
15 mn : " Qualifiés et équipés pour enseigner autrui. " (§ 7-9). Racontez le fait rapporté dans l'*Annuaire 1995*, p. 45, en rapport avec les nouvelles visites et soulignez l'importance de suivre tout intérêt. Demandez à un proclamateur capable de présenter sous forme de démonstration les § 7-8. Même si au départ nous laissons d'autres publications, nous devrions faire notre possible pour en venir à diriger des études à l'aide du livre *Connaissance*. Encouragez chacun à se réserver du temps dans la semaine qui vient pour faire des nouvelles visites.
15 mn : Besoins de la congrégation ou " Jetons toujours notre fardeau sur Jéhovah ". Discours encourageant basé sur *La Tour de Garde* du 1er avril 1996, pages 27-30.
Cantique 15 et prière de conclusion.

Semaine du 20 janvier

Cantique 21

10 mn : Communications.
15 mn : " Toutes sortes de personnes seront sauvées. " Par questions et réponses. Invitez les assistants à relater brièvement quelques faits illustrant la façon dont ils ont pu amener des gens provenant de différents milieux sociaux à réagir favorablement au message.
20 mn : Témoignons par notre bonne conduite. Un ancien dirige une discussion avec deux ou trois jeunes sur la base de *La Tour de Garde* du 15 août 1987, p. 10-20. Donnez des faits tirés des publications, ainsi que des faits locaux, montrant comment des observateurs ont été favorablement impressionnés par la bonne conduite de jeunes chrétiens.
Cantique 23 et prière de conclusion.

Semaine du 27 janvier

Cantique 20

5 mn : Communications.
10 mn : Réponse à vos questions. Par le secrétaire.
15 mn : " Nous 'prêchons la parole'. " Par questions et réponses. Faites quelques commentaires montrant que nous sommes pleinement conscients de la valeur de la Parole de Dieu. — Voir *Réveillez-vous !* du 22 juin 1984, p. 10-12.
15 mn : Les publications que nous proposerons en février. Mettez en évidence les caractéristiques intéressantes du livre, telles que : 1) les titres frappants des chapitres, 2) les illustrations en couleur, 3) les tableaux et les cartes utiles à l'enseignement, 4) les questions qui suscitent la réflexion. Conformément à ce qui a été dit dans l'exposé précédent, encouragez les assistants à utiliser un verset approprié dans leur présentation. Prévoyez une ou deux brèves démonstrations. Encouragez chacun à se procurer des livres pour la semaine.
Cantique 26 et prière de conclusion.

ÉTUDE DE LIVRE

Programme pour l'étude du livre *Le plus grand homme de tous les temps.*

6 janvier :	**Chapitres 44-47**
13 janvier :	**Chapitres 48-51**
20 janvier :	**Chapitres 52-54**
27 janvier :	**Chapitres 55-57**

AVIS

■ Publications à proposer en **janvier :** Tout livre de 192 pages publié avant 1984 en stock dans la congrégation. Les congrégations qui ne disposent pas de tels articles proposeront *Comment assurer votre survie et hériter d'une nouvelle terre.* **Février :** *La Révélation : le grand dénouement est proche !* **Mars :** *Le secret du bonheur familial.* **Avril :** *La Tour de Garde* et *Réveillez-vous !* Dans les territoires souvent parcourus, on pourra utiliser la nouvelle brochure *Ce que Dieu attend de nous.*
■ À tous les proclamateurs baptisés présents lors de la réunion de service de la semaine du 6 janvier seront remis un document " Instructions médicales/Attestation " et des Cartes d'identité pour leurs enfants.
■ À partir de février, ou du 2 mars au plus tard, les surveillants de circonscription présenteront un nouveau discours public intitulé " Utilisons l'instruction pour louer Jéhovah ".
■ Les congrégations prendront des dispositions pratiques pour le Mémorial, qui sera célébré cette année le dimanche 23 mars après le coucher du soleil. Le passage des emblèmes *ne doit commencer qu'après le coucher du soleil*, bien que le discours puisse débuter plus tôt. Vérifiez l'heure du coucher du soleil dans votre région. Étant donné qu'aucune autre réunion que celles pour la prédication n'aura lieu

(*Suite page 7, col. 1*)

“ La foi en la Parole de Dieu ” — Assemblée de district 1997

[1] “ Un jour dans tes cours vaut mieux que mille ailleurs. ” (Ps. 84:10). Quand le psalmiste servait au temple de Jéhovah, il pouvait ressentir la présence du Dieu tout-puissant. Lorsque la nation se rassemblait pour les fêtes annuelles et que les vrais adorateurs venaient remplir Jérusalem, les Israélites pouvaient jouir d'une compagnie agréable quand ils se réunissaient dans la cour du temple. Cela leur rappelait leur unité nationale et le fait qu'ils étaient le seul peuple de la terre auquel Jéhovah accordait sa bénédiction et sa faveur. Chaque année, il nous est possible de bénéficier des mêmes sentiments d'unité et de joie en compagnie de milliers de frères et sœurs. À notre époque, Jéhovah se sert des assemblées de district annuelles pour instruire son peuple rassemblé et lui faire goûter à la fraternité chrétienne.

[2] Il fallait être organisé pour s'occuper du nombre important de serviteurs de Jéhovah qui vivaient autour de Jérusalem et dans la ville au moment des fêtes. Pour maintenir l'ordre et la paix, il était sans doute nécessaire de donner des instructions en rapport avec le logement, les horaires des rassemblements et d'autres dispositions. Comme ces questions avaient trait au vrai culte, les Israélites suivaient joyeusement les instructions qui leur étaient données. — Ps. 42:4 ; 122:1.

[3] Des frères ont déjà consacré des dizaines d'heures à organiser certains services pour les assemblées, à rencontrer des gérants d'hôtel et à discuter des prix, à collaborer avec les responsables des locaux dans une quinzaine de villes d'assemblées, à établir et à envoyer la Liste des lieux d'hébergement recommandés, etc. Ces frères coopèrent étroitement avec le bureau des assemblées de la Société pour coordonner tous les détails relatifs à l'organisation d'une assemblée. Peut-être avons-nous du mal à nous représenter la somme de temps, d'efforts et de dépenses qu'occasionnent nos assemblées de district chaque année, mais nous sommes certainement tous reconnaissants pour l'esprit de sacrifice que manifestent ces frères fidèles, n'est-ce pas ?

[4] Tandis que se poursuivent les préparatifs de notre assemblée de district 1997 “ La foi en la Parole de Dieu ”, voici quelques points qui méritent toute votre attention. Votre coopération témoignera de votre reconnaissance pour les dispositions qui sont prises à votre intention. Il est vrai que nous avons déjà abordé certaines de ces questions, mais il est important que chacun d'entre nous comprenne bien quelle responsabilité nous avons devant Jéhovah en vue de soutenir ce qui est fait pour notre assemblée.

[5] **Quand devez-vous réserver une chambre ?** La Société demande que la lettre annonçant à quelle assemblée la congrégation est invitée soit lue à la congrégation lors de la réunion de service de la semaine du 30 décembre. La Liste des lieux d'hébergement recommandés, envoyée par le service logement de votre assemblée, sera affichée au tableau de la congrégation après cette réunion. Il est impératif que les anciens tiennent pour confidentiels le lieu de l'assemblée ainsi que la Liste des lieux d'hébergement recommandés jusqu'à cette réunion de service. Personne, pas même les anciens, ne doit réserver de chambre dans AUCUN hôtel avant la réunion de service au cours de laquelle sera lue la lettre annonçant à quelle assemblée la congrégation est invitée.

[6] Pour que tout le monde puisse avoir une chambre, la Société a demandé à chaque service logement de faire figurer tous les hôtels disponibles pour la prochaine assemblée sur la première Liste des lieux d'hébergement recommandés. C'est uniquement si ces hôtels sont complets que d'autres seront ajoutés sur les listes suivantes. Des frères ont parfois dû attendre la deuxième, voire la troisième liste, avant de pouvoir réserver une chambre. Peut-être ont-ils trop tardé à faire le nécessaire ou bien s'attendaient-ils à trouver

Pour réserver votre chambre d'hôtel

1. Appelez l'hôtel aux heures de bureau.

2. Envoyez vos arrhes. N'envoyez PAS d'argent en espèces.

3. Si vous payez par chèque ou par mandat, contactez l'hôtel dans les deux semaines qui suivent pour vous assurer qu'il a bien reçu vos arrhes.

sur les listes suivantes un hôtel qui leur convenait mieux. Si nous réservons une chambre à la dernière minute, nous créerons deux sortes de difficultés au service logement. Tout d'abord, il ne lui sera pas possible de déterminer à quel moment il y a besoin de chambres supplémentaires. Ensuite, étant donné que toutes les réservations de chambres en vue de l'assemblée doivent être faites avant une date limite, il se peut qu'il n'y ait plus de chambres disponibles pour ceux qui attendent trop longtemps avant de faire leur réservation. C'est pourquoi nous vous demandons de faire vos réservations courant janvier à l'aide de la première Liste des lieux d'hébergement recommandés.

7 Si l'hôtel que vous avez choisi est complet, appelez-en un autre jusqu'à ce que vous puissiez obtenir une chambre. Si vous avez appelé tous les hôtels de la liste et qu'aucune chambre ne soit disponible, parlez-en au secrétaire de votre congrégation qui contactera le service logement au numéro de téléphone indiqué en haut de chaque Liste des lieux d'hébergement recommandés. Les frères du service logement coopéreront avec les hôtels pour obtenir des chambres supplémentaires. Une nouvelle liste sera alors envoyée à votre congrégation. Veuillez attendre cette liste pour réserver votre chambre.

8 Vous devriez prévoir d'être trois adultes maximum par chambre, à moins que la Liste des lieux d'hébergement recommandés ne donne d'autres indications. Des hôtels ont signalé à des services logement que cinq, six, voire même sept adultes dorment parfois dans la même chambre. En raison de la réglementation relative aux incendies et à la sécurité, cela est non seulement dangereux, mais encore contraire à la loi en vigueur dans bon nombre de villes. Il serait également inconvenant vis-à-vis de l'hôtel et de ses employés de demander davantage de serviettes, de draps, etc. Par conséquent, lorsque vous évaluez le nombre de chambres dont vous avez besoin, ne dépassez pas le nombre maximum de personnes autorisées.

9 **Versez des arrhes à l'hôtel :** L'arrangement que le service logement passe avec chaque hôtel précise que les délégués confirmeront leur réservation en versant des arrhes. Ainsi, le seul moyen de garantir la réservation d'une chambre est de faire parvenir des arrhes à l'hôtel. L'année dernière, des frères se sont rendu compte en arrivant à leur hôtel que leur réservation avait été annulée quelques semaines avant l'assemblée. Si vous ne versez pas d'arrhes, l'hôtel est en droit de donner votre chambre à quelqu'un d'autre ; il est INDISPENSABLE d'envoyer des arrhes correspondant au prix d'une nuit pour respecter les dispositions prises pour le logement. Pour chaque chambre réservée, il faut verser des arrhes correspondant au prix d'une nuit dans les dix jours qui suivent votre réservation.

10 Nous vous conseillons de ne pas envoyer d'argent en espèces par la poste. Il peut être volé, et rien ne prouve qu'il est arrivé à destination. Si vous envoyez un chèque ou un mandat, téléphonez à l'hôtel environ deux semaines après pour vous assurer qu'il a bien reçu vos arrhes. Si vous communiquez le numéro de votre carte de crédit, vous devriez dire à l'employé qui s'occupe de la réservation que vous désirez que les arrhes soient immédiatement débitées de votre compte.

11 **Réserver dans un autre hôtel ou dans plusieurs à la fois :** Avant l'assemblée, le service logement téléphone à chaque hôtel de la liste pour déterminer combien de chambres ont été réservées par les délégués. Il fait cela toutes les deux ou trois semaines, ce qui lui permet de déterminer si le nombre de chambres d'hôtel prévues pour l'assemblée est suffisant. L'année dernière, alors que la date de certaines assemblées approchait, des hôtels qui avaient enregistré beaucoup de réservations au départ ont reçu de nombreuses annulations, sans parler des délégués qui avaient réservé et qui ne se sont pas présentés à l'hôtel. Où sont allés ces frères et sœurs ?

12 Apparemment, ils ont réservé dans d'autres hôtels situés plus près du lieu de l'assemblée et ont abandonné leur première réservation. De ce fait, certains hôtels réclament à présent une garantie de réservation équivalent au prix d'au moins deux nuits ; sinon, ils refusent de louer des chambres pour les assemblées. Cela génère des difficultés pour les hôtels et pour le service logement ; c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de ne pas annuler la réservation que vous avez faite dans un hôtel au profit d'un autre, même si une autre liste en propose un qui soit plus près ou plus intéressant (Mat. 5:37 ; voir aussi Psaume 15:4). Si un hôtel a été ajouté, c'est parce que des frères et des sœurs n'ont pas encore de chambres et non pour proposer un meilleur logement à ceux qui ont déjà réservé. Que votre hôtel se trouve à 5 minutes ou à 25 minutes du lieu de l'assemblée, vous ne bénéficierez pas moins de la nourriture spirituelle et de la compagnie de vos frères et sœurs, n'est-ce pas ? Notre objectif est de réduire le nombre de listes envoyées chaque année par le service logement et de simplifier l'organisation du logement. Ceci est possible à condition que chacun coopère en harmonie avec le principe contenu en 1 Timothée

6:8 : " Ainsi, ayant nourriture et vêtement, nous nous contenterons de ces choses. "

[13] Il est tout aussi important de veiller à ne réserver que le nombre de chambres d'hôtel que vous utiliserez effectivement durant l'assemblée. Il est certes plus agréable d'être avec tout un groupe dans le même hôtel, mais ce n'est pas indispensable. Veuillez ne pas réserver de chambres pour d'autres assistants, sauf si vous vous êtes mis d'accord à l'avance et que vous communiquiez des noms précis. Sinon, vous augmentez le nombre de chambres réservées pour l'assemblée, et il sera également plus difficile pour d'autres délégués de réserver à partir de la première liste. Chaque chambre devrait être réservée au nom de l'une des personnes qui l'occupera.

[14] Bien entendu, si vous rencontrez durant l'assemblée un problème avec un hôtel, veuillez en informer le service logement à l'assemblée. Pour toute difficulté survenue avant ou après l'assemblée, vous pouvez contacter le service logement, dont les coordonnées sont indiquées en haut de la Liste des lieux d'hébergement recommandés. Décrivez le problème en détail ainsi que ce que vous avez fait pour le résoudre, afin que les frères puissent vous venir en aide.

[15] **L'utilisation des hôtels qui ne figurent pas sur la Liste des lieux d'hébergement recommandés :** La Société s'efforce d'organiser les assemblées dans les endroits les plus pratiques pour les frères et sœurs. La Société a reçu en retour de nombreuses lettres de reconnaissance.

[16] Bien que le choix du lieu des assemblées permette à de nombreux frères de rentrer chez eux tous les soirs, il est néanmoins nécessaire de prévoir des chambres d'hôtel. Dans chaque ville d'assemblées, une équipe de frères a contacté de nombreux hôtels dans le but de négocier les tarifs les plus intéressants pour ceux qui assistent à l'assemblée. Après plusieurs semaines de négociation, les hôtels qui ont accepté de baisser leurs tarifs pour l'assemblée ont été inscrits sur la Liste des lieux d'hébergement recommandés.

[17] Tous les ans, nous demandons aux frères de réserver leurs chambres seulement dans les hôtels qui figurent sur la Liste des lieux d'hébergement recommandés. Le fait de tenir compte de cette directive permet d'atteindre plusieurs objectifs :

[18] **Permettre à nos frères et sœurs, dont la plupart ont un revenu limité, de faire des économies :** Quand les hôtels coopèrent avec les dispositions de la Société, le prix des chambres est plus abordable pour nos frères. En dépensant moins pour le logement, nous pourrons utiliser l'argent d'une meilleure façon en soutenant les familles de nos frères et sœurs, ainsi que l'œuvre mondiale. Même s'il nous est personnellement possible de payer plus cher pour une chambre, nous devrions soutenir les efforts du service logement en n'utilisant que les hôtels qui figurent sur la Liste des lieux d'hébergement recommandés. C'est de cette façon que l'on se soucie des autres, conformément à ce qui est écrit en 1 Jean 3:17 et au principe contenu en 1 Corinthiens 10:24.

Ce qu'il faut faire

- Réserver votre chambre en janvier.
- Dire que vous êtes Témoin de Jéhovah ou que vous assistez à l'assemblée des Témoins de Jéhovah.
- Envoyer vos arrhes dès que vous avez réservé.
- Ne réserver de chambres que pour votre usage personnel.
- Ne pas changer d'hôtel.

[19] **Avantager les hôtels qui coopèrent avec les dispositions de la Société :** Étant donné que le service logement a négocié les prix avec les hôtels qui figurent sur la Liste des lieux d'hébergement recommandés, elle leur a alors promis qu'ils allaient recevoir des clients. Ainsi, ils restent disposés à collaborer dans l'avenir.

[20] **Encourager les autres hôtels à collaborer avec le service logement :** Si des frères logent dans des hôtels qui ne sont pas inscrits sur la Liste des lieux d'hébergement recommandés et paient plus cher, ces hôtels ne seront guère incités à collaborer avec le service logement. Avec le temps, même ceux qui coopéraient avec ce dernier en viennent souvent à refuser de le faire parce qu'ils s'aperçoivent que certains de nos frères acceptent de payer plus cher. Cependant, si les frères et sœurs ne prennent que les hôtels indiqués sur la Liste des lieux d'hébergement recommandés, d'autres hôtels se rendront peut-être compte qu'il serait intéressant de collaborer avec nous une prochaine fois.

[21] **Montrer notre obéissance aux directives de la Société :** Ce dernier point devrait être l'un

de nos soucis principaux. Nous lisons en Hébreux 13:17 : " Obéissez à ceux qui vous dirigent et soyez soumis, car ils veillent constamment sur vos âmes, en hommes qui rendront compte ; pour qu'ils le fassent avec joie et non en soupirant, car cela vous serait préjudiciable. " Comme nos frères font de nombreuses démarches en vue de l'assemblée de district, nous désirons leur démontrer que nous les soutenons entièrement. Étant donné qu'ils nous demandent de coopérer dans ce domaine seulement deux ou trois jours chaque année, c'est un excellent moyen de soutenir leurs efforts. Même si notre choix est différent, notre bon exemple, observé par nos frères et par le monde, favorise un esprit d'amour, d'unité et d'entraide. — Phil. 2:1-4.

[22] **Cas particuliers :** Le formulaire " Demande de chambre pour cas particuliers " fourni par la Société souligne les conditions que doivent remplir ceux qui font une telle demande : ' Si vous jouissez d'une bonne réputation au sein de la congrégation et que vous ayez des besoins particuliers que votre congrégation ne peut combler, vous pouvez, si vous le désirez, obtenir une chambre par l'intermédiaire du service logement. ' Cette disposition concerne uniquement les proclamateurs qui jouissent d'une bonne réputation, y compris ceux qui ont des enfants ayant une bonne conduite, et dont la demande a été approuvée par le comité de service de la congrégation. Ceux qui ont des besoins particuliers sont nos frères et sœurs, et nous voulons leur venir en aide.

[23] Les personnes âgées ou infirmes, les serviteurs à plein temps ou d'autres ont peut-être besoin d'aide pour assister à l'assemblée. Ceux qui leur sont apparentés, les anciens ou des membres de la congrégation qui connaissent leur situation particulière peuvent avec amour faire le nécessaire, et non se décharger de leur responsabilité sur les frères qui organisent l'assemblée (voir 1 Timothée 5:4). Avant de remplir une Demande de chambre pour cas particuliers, veuillez lire attentivement les renseignements qui se trouvent en bas du formulaire. Ces demandes devraient être envoyées dès que possible au service logement.

[24] **Ceux qui assisteront à une autre assemblée :** Chaque congrégation est invitée à l'assemblée mentionnée sur la lettre de la Société. Cette dernière évalue l'assistance en fonction du nombre de proclamateurs invités à chaque assemblée, afin de prévoir suffisamment de sièges, de chambres, de publications, etc. Si vous êtes dans l'obligation d'assister à une autre assemblée, vous aurez sans doute besoin de renseignements en ce qui concerne, entre autres, le logement. Dans ce cas, vous devriez demander au secrétaire de votre congrégation de vous communiquer l'adresse du bureau du logement de l'assemblée à laquelle vous assisterez. Cette adresse figure au verso de la Demande de chambre pour cas particuliers. N'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse lorsque vous demanderez la dernière Liste des lieux d'hébergement recommandés ou tout autre renseignement dont vous pourriez avoir besoin. S'il y a plusieurs assemblées dans cette ville, pensez à préciser les dates de celle à laquelle vous assisterez.

Horaire

Vendredi	et	samedi
9 h 30	-	16 h 50
Dimanche		
9 h 30	-	15 h 50

[25] **Conclusion :** Les lettres que la Société reçoit chaque année après l'assemblée de district témoignent largement de la gratitude de nos frères et sœurs envers les dispositions prises à leur intention. Nul doute que Jéhovah donne son soutien à ce qui est fait en vue des assemblées annuelles. Comme un bon nombre des frères qui se déplacent pour se rendre à l'assemblée de district ont besoin de chambres, nous pouvons avoir l'assurance que Jéhovah pourvoira comme il convient à leurs besoins. Ces questions étant liées au vrai culte, nous devrions suivre avec joie les instructions qui nous sont données. Démontrons que nous sommes ' fidèles dans ce qui est tout petit ' ; nous serons alors en mesure de recevoir les nombreux bienfaits qui attendent ceux que Jéhovah aime. — Luc 16:10.

[26] Isaïe 33:20 déclare : " Contemple Sion, la cité de nos solennités ! " Nous pouvons nous représenter les foules heureuses qui remplissaient Jérusalem et qui répondaient spontanément au commandement de Jéhovah de ' n'être que joyeuses '. (Deut. 16:15.) Nos assemblées de district annuelles nous donnent l'occasion unique de recevoir l'enseignement divin et de bénéficier de la précieuse compagnie de nos frères et sœurs. Que Jéhovah bénisse les efforts que vous faites pour vous préparer à assister à l'assemblée de district 1997 " La foi en la Parole de Dieu " !

Avis (*suite*)

ce jour-là, on s'organisera en conséquence pour que l'étude de *La Tour de Garde* ait lieu un autre jour. Les surveillants de circonscription devront modifier leur programme de réunions pour la semaine en fonction des possibilités locales. Il est souhaitable que les congrégations célèbrent séparément le Mémorial, bien que cela ne soit pas toujours possible. Là où plusieurs congrégations tiennent leurs réunions dans la même Salle du Royaume, il sera peut-être possible qu'une ou plusieurs d'entre elles utilisent d'autres locaux ce soir-là. Le Mémorial ne devrait pas commencer tard au point de rebuter les personnes qui s'intéressent depuis peu à la vérité. En outre, il ne faudrait pas que l'horaire soit si serré qu'il n'y aurait pas suffisamment de temps avant et après la célébration pour saluer les invités, proposer à certains une aide spirituelle suivie ou s'encourager mutuellement. Après avoir examiné soigneusement tous les facteurs entrant en ligne de compte, les anciens décideront de ce qu'il convient de faire pour permettre à tous ceux qui viendront au Mémorial d'en tirer le maximum de profit.

■ Le discours spécial prévu à l'époque du Mémorial sera présenté le dimanche 6 avril 1997. Un plan sera fourni. Les congrégations qui ont la visite du surveillant de circonscription, leur assemblée de circonscription ou leur assemblée spéciale d'un jour cette semaine-là écouteront le discours spécial la semaine suivante. Aucune congrégation ne programmera ce discours avant le 6 avril.

■ Le collège des anciens devrait être conscient qu'il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes lorsque la congrégation assiste à une assemblée : La semaine de l'assemblée spéciale d'un jour, les réunions de la congrégation devraient avoir lieu normalement, sauf pour ce qui est de la réunion publique et de l'étude de *La Tour de Garde*, qui sont supprimées. La semaine de l'assemblée de circonscription, la congrégation annulera également l'École du ministère théocratique et la réunion de service ; seule l'étude de livre aura lieu cette semaine-là.

■ Les congrégations qui ont changé les jours et horaires de leurs réunions devraient le signaler à la Société. Celles qui se réunissent dans la même Salle du Royaume peuvent inscrire sur une seule feuille les jours et horaires de leurs réunions en précisant l'alternance éventuelle.

■ Pour des raisons d'ordre technique liées à l'impression du *Ministère du Royaume*, les rapports d'activité seront désormais publiés avec un décalage supplémentaire d'un mois. Aucun rapport n'est donc publié ce mois-ci et le rapport d'octobre 1996 sera publié dans l'édition de février 1997 du *Ministère du Royaume*.

■ Le nouveau livre *Le secret du bonheur familial* est maintenant disponible dans les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, chinois simplifié, cinghalais, croate, espagnol, éwé, français, grec, haoussa, hindi, hongrois, italien, japonais, malgache, néerlandais, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, tagalog, thaï, turc, twi, vietnamien et yoruba.

■ La nouvelle brochure *Ce que Dieu attend de nous* est maintenant disponible dans les langues suivantes : albanais, allemand, amharique, anglais, arabe, arménien, arménien oriental, bambara, bassa Cameroun, boulou, bulgare, cambodgien, chinois, chinois simplifié, cinghalais, coréen, créole des Seychelles, croate, danois, douala, espagnol, éwé, finnois, français, goujrati, goun, grec, haoussa, hindi, hongrois, italien, japonais, laotien, lingala, malgache, medumba, moore, néerlandais, norvégien, ourdou, pendjabi, persan, polonais, portugais, roumain, russe, sango, serbe, slovaque, slovène, suédois, swahili, tagalog, tahitien, tamoul, tchèque, thaï, turc, twi, ukrainien, vietnamien, wolof et yoruba.

■ Nouvelle publication disponible :
Laotien : *Recueil d'histoires bibliques.*

■ Nouvelles cassettes vidéo disponibles :
Arabe et portugais : *La Société du Monde Nouveau en action.* **Serbe :** *Les Témoins de Jéhovah — Un nom, une organisation.*

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

■ Pourquoi devons-nous remettre un rapport de service sans tarder chaque mois ?

Nous sommes tous joyeux lorsque nous apprenons les bons résultats obtenus dans la prédication du message du Royaume (voir Proverbes 25:25). Actes 2:41 rapporte que le jour de la Pentecôte, à la suite du discours vibrant de Pierre, " environ trois mille âmes furent ajoutées ". Peu après, ce nombre s'est élevé à " environ cinq mille ". (Actes 4:4.) Combien les chrétiens du I^er^ siècle ont dû se réjouir en l'apprenant ! Aujourd'hui, nous réagissons de la même façon lorsque nous recevons des rapports encourageants. Nous éprouvons une joie intense en apprenant les bons résultats que nos frères du monde entier obtiennent dans la prédication de la bonne nouvelle.

Il faut beaucoup de temps et d'efforts pour comptabiliser de tels rapports, aussi la coopération de chaque prédicateur du Royaume est-elle essentielle. Sommes-nous conscients de la nécessité de remettre sans tarder notre rapport chaque mois ?

L'accroissement qui nous est rapporté nous procure beaucoup de joie. De plus, les rapports permettent à la Société d'être au fait des progrès de l'œuvre dans le monde. Des décisions doivent être prises au sujet des régions où il y a besoin d'aide, du choix des publications à produire et de leur quantité. Dans chaque congrégation, les anciens analysent les rapports de service pour déterminer les domaines où l'on peut faire mieux. De bons rapports nous encouragent et poussent chacun d'entre nous à examiner son ministère pour voir où il lui est possible de progresser.

Tout proclamateur doit être conscient de sa propre responsabilité de remettre promptement son rapport de service chaque mois. Les conducteurs à l'étude de livre sont bien placés pour rappeler aux proclamateurs cette responsabilité, puisqu'ils s'efforcent également d'apporter une aide personnalisée à ceux qui ont peut-être des difficultés pour prêcher chaque mois, de façon régulière. Ils peuvent faire un rappel lors de la dernière étude de livre du mois, ou à un autre moment opportun. S'il n'est pas possible de remettre les rapports de service à la Salle du Royaume, le conducteur à l'étude de livre pourra les collecter et veiller à ce qu'ils soient transmis au secrétaire à temps pour que celui-ci les compte dans le rapport mensuel de la congrégation envoyé à la Société.

Notre ponctualité pour ce qui est de rapporter fidèlement notre activité sans tarder facilite la tâche de ceux qui sont responsables de notre bien-être spirituel.

Qualifiés et équipés pour enseigner autrui

[1] Jéhovah avait désigné Moïse pour le représenter, mais celui-ci ne s'estimait pas capable de transmettre les déclarations de Dieu à Pharaon (Ex. 4:10 ; 6:12). En disant à Dieu qu'il ne savait pas parler, Jérémie a montré qu'il ne se sentait pas à la hauteur pour être prophète de Jéhovah (Jér. 1:6). Certes, au début, ils manquaient de confiance en eux-mêmes, mais ces deux prophètes se sont montrés de courageux témoins pour Jéhovah. Dieu les a formés efficacement.

[2] Aujourd'hui, Jéhovah nous fournit ce qui nous est nécessaire pour avoir de l'assurance dans notre ministère (2 Cor. 3:4, 5 ; 2 Tim. 3:17). À l'image d'un mécanicien qualifié et bien outillé, nous disposons d'un équipement approprié pour l'accomplir habilement. En janvier, nous proposons tout livre de 192 pages publié avant 1984 que la congrégation a en stock. Même si ces outils spirituels ne sont pas neufs, les thèmes bibliques qu'ils développent sont toujours d'actualité et ils aideront des gens à connaître la vérité. Les suggestions suivantes peuvent être adaptées à n'importe quel livre que nous présenterons.

[3] ***Nous pouvons susciter l'intérêt pour la Parole de Dieu en parlant de l'instruction. Nous pourrions engager la conversation en disant :***

■ " Aujourd'hui, on met beaucoup l'accent sur la qualité de l'instruction. D'après vous, quel genre d'instruction faut-il rechercher pour s'assurer le bonheur et la réussite ? [Écoutons la réponse.] Ceux qui acquièrent la connaissance de Dieu peuvent en retirer des bienfaits éternels. [Lisons Proverbes 9:10, 11.] Ce manuel [indiquons le titre du livre que nous présentons] est basé sur la Bible. Il attire l'attention sur la seule source de connaissance qui mène à la vie éternelle. " Montrons un exemple précis tiré du livre. Si la personne manifeste un intérêt sincère, laissons-lui le livre et prenons rendez-vous pour une nouvelle visite.

[4] ***En retournant voir une personne avec qui nous avons parlé de l'importance de l'instruction biblique, nous pouvons dire :***

■ " La dernière fois, nous avons vu que la Bible est la source d'une instruction qui peut nous assurer un avenir éternel. Bien sûr, il faut faire des efforts pour apprendre dans les Écritures ce que nous avons besoin de connaître. [Lisons Proverbes 2:1-5.] Beaucoup de personnes trouvent que certains passages de la Bible sont difficiles à comprendre. J'aimerais vous montrer brièvement une méthode que nous utilisons très souvent pour aider les gens à en savoir plus sur les enseignements fondamentaux de la Bible. " Ouvrons à une page appropriée le livre que nous avons laissé et faisons une petite démonstration d'une étude biblique. Si notre interlocuteur désire étudier régulièrement, expliquons-lui que nous reviendrons le voir avec notre manuel d'étude *La connaissance qui mène à la vie éternelle.*

[5] ***Beaucoup de gens s'inquiètent pour les millions d'enfants qui souffrent dans le monde. Peut-être pouvons-nous aider notre interlocuteur à comprendre comment Dieu considère leur pénible condition en disant :***

■ " Sans doute avez-vous vu des reportages sur les enfants dans le monde qui sont affamés, malades et abandonnés. Comment se fait-il que les organisations concernées n'arrivent pas à améliorer la situation ? [Écoutons la réponse.] Dieu veut ce qu'il y a de mieux pour les humains. Voyez ce qu'il promet dans la Bible pour les enfants et les adultes. [Lisons Révélation 21:4.] Ce livre [indiquons le titre] donne des détails sur un monde établi par Dieu où la souffrance aura disparu. " Si possible, montrons une illustration du Paradis et parlons-en. Proposons le livre et prenons des dispositions pour revenir.

[6] ***Si, la première fois, nous avons parlé des souffrances des enfants, nous pouvons poursuivre la discussion lors de la nouvelle visite de la façon suivante :***

■ " La dernière fois que je suis venu, vous avez exprimé votre inquiétude au sujet de la triste condition des enfants qui vivent dans des foyers brisés, ou qui sont victimes de la famine, de la maladie et de la violence. Il est réconfortant de voir que la Bible parle d'un monde où la maladie, la douleur et la mort n'affligeront plus ni les enfants ni les adultes. Une vie meilleure sur la terre est décrite dans une prophétie du livre d'Isaïe. " Lisons Isaïe 65:20-25 et commentons-le. Parlons de la possibilité d'étudier la Bible à l'aide du livre *Connaissance.*

[7] ***La prière étant une pratique commune aux personnes croyantes, nous pourrions entamer une conversation sur ce sujet en disant :***

■ " À certains moments de notre existence, la plupart d'entre nous rencontrons des difficultés qui nous poussent à prier Dieu pour recevoir son aide. Mais beaucoup ont l'impression que leurs prières ne sont pas exaucées. Il apparaît même que les prières pour la paix faites en public par les chefs religieux ne sont pas entendues. Nous disons cela parce que les guerres et la violence continuent d'accabler l'humanité. Dieu écoute-t-il vraiment les prières ? Si oui, pourquoi tant de prières semblent-elles rester lettre morte ? [Écoutons la réponse.] Psaume 145:18 explique ce qu'il faut faire pour que nos prières soient entendues. [Lisons ce verset.] En premier lieu, les prières faites à Dieu doivent être sincères et en accord avec la vérité que l'on trouve dans sa Parole, la Bible. " Montrons le livre que nous utilisons et attirons l'attention sur ce qu'il dit à propos de la valeur de la prière.

[8] ***Pour poursuivre une discussion qui portait sur la prière, nous pouvons essayer de dire :***

■ " J'ai apprécié de parler de la prière avec vous. Vous conviendrez sans doute que Jésus nous a apporté une aide pratique en exprimant sa pensée sur ce qui peut faire l'objet de prières. " Lisons Matthieu 6:9, 10 et soulignons les sujets essentiels que Jésus a mis en valeur dans le Notre Père. Ouvrons le livre *Connaissance* au chapitre 16, intitulé " Comment vous approcher de Dieu ", et demandons si nous pouvons montrer comment l'étudier.

[9] Lorsque nous parlons de communiquer à autrui la connaissance de Dieu, nous demandons peut-être : " Qui est qualifié pour ces choses ? " Les Écritures répondent : " Nous le sommes. " — 2 Cor. 2:16, 17.

1/97 *km*-F Fr © 1997 Watch Tower Bible and Tract Society of Pennsylvania. Tous droits réservés. Imprimé en France par l'association " Les Témoins de Jéhovah ", 14, rue Charles-Cros, 27400 Louviers.